



## ECOLE MATERNELLE JOSEPH SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS 04 72 23 26 64

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 6 NOVEMBRE 2015

#### Liste des participants :

*La municipalité :* Mme GUICHARD (Adjointe en charge de la jeunesse et de la politique scolaire)

*Enseignants :* Mmes BAILLY, DUVILLARD, GIRARD, GRILLET-AUBERT, GUILLEMAUD, SALIVA, NUNINGER (directrice), M. FOURMAUX

*Parents d'élèves élus :* Mmes BA, DEBARD, GEORGET, MAKHLOUF, NIANG, PEREGO, M. GUILLON

*ATSEM :* Mme GUETTAF

*Excusés :* M. HASELBAUER (IEN), M. PENDARIES (DDEN)

#### I – BILAN DE RENTREE

L'école accueille 171 élèves : 65 PS, 43 MS et 63 GS répartis comme suit :

Elèves	Enseignantes	ATSEM
29 PS	Agnès BAILLY	Adda GUETTAF + Johanna ESPARZA (apprentie)
20 PS + 9 MS	Valérie GRILLET-AUBERT	Andréa GIMENEZ
16 PS + 14 MS	Corinne DUVILLARD	Sophie MARTIN
20 MS + 9 GS	Viviane GIRARD	Sophie MONTOYA
27 GS	Eliane GUILLEMAUD	Sabine ASECIO
27 GS	Nathalie NUNINGER et Alizée SALIVA	Catherine ALVES

Les classes sont chargées et les enseignantes constatent une nette augmentation des élèves en difficulté : problèmes de comportement, situations sociales et familiales difficiles, élèves en situation de handicap.

Sur les 6 ATSEM, 4 travaillent à temps plein et 2 à temps partiel (elles ne sont pas présentes l'après-midi), ce qui demande des aménagements l'après-midi dans l'organisation et l'emploi du temps des classes.

Au sein de l'école, sont également présentes d'autres personnes :

- Une étudiante en Contrat Avenir Professeur (12h par semaine dans l'école)
- Une EVS pour l'aide aux tâches administratives (10h sur la maternelle et 10h sur l'élémentaire)
- 2 EVS pour l'aide aux élèves en situation de handicap (une troisième personne est en attente de la signature d'un contrat et d'autres devraient être recrutées dans le courant de l'année car des notifications MDPH sont attendues pour d'autres élèves en situation de handicap).

Madame GUICHARD attire notre attention sur les effectifs pour la rentrée 2016 : les chiffres actuels prévoient des effectifs à la limite de la fermeture d'une classe pour la maternelle SIBUET alors qu'ils sont à la limite de l'ouverture pour l'élémentaire et à la limite de l'ouverture pour la maternelle Pasteur. La mairie va engager une réflexion rapidement autour d'une éventuelle modification des secteurs.

## **II – REGLEMENT INTERIEUR**

Pas de changement majeur, il a été réécrit l'an passé. Mettre en gras le passage sur l'interdiction de la circulation des poussettes dans le couloir. Réécriture du paragraphe sur l'ouverture des portes suite aux changements prévus (voir chapitre VII du présent procès-verbal).

## **III – ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 9 octobre 2015. Sur 304 inscrits sur la liste électorale, il y a eu 81 votants, soit un taux de participation de 26.64 %. Les 6 sièges à pourvoir ont été pourvus (1 pour la FCPE et 5 pour l'association Agissons Pour Nos Enfants).

## **IV – ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE**

### **1 – Actions et projets liés au projet d'école**

- Projet « sécurité » ou les premiers apprentissages de la sécurité routière : l'enfant piéton et l'enfant conducteur d'engin avec la mise en place du « permis tricycle » pour les PS et MS et du « permis trottinette » pour les GS.
- Projet sur les règles de vie : actions communes au sein des classes pour aller vers un meilleur respect des autres, affichages des règles dans les lieux partagés (cour, couloirs, salle de motricité). Reprise et poursuite de ce qui a été fait l'an passé. Il y aura de nouveau une information et une sensibilisation en direction des familles.
- Liaison GS/CP : diverses actions et projets sont programmés tout au long de l'année.

### **2 – Autres projets et actions**

- Projet « musique » : avec l'intervention d'un musicien et d'un chef de chœur. C'est un projet qui entre totalement dans les nouveaux programmes de maternelle, dans le domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques : univers sonores et spectacle vivant ». Les élèves vont créer des chansons, elles seront mises en musique par les intervenants puis apprises en classe. Une mise en scène sera proposée. Un enregistrement des élèves aura lieu à l'école afin de créer un CD. Tout ce travail se déroulera de janvier à mai et donnera lieu à un spectacle pour les parents le 27 mai 2016. Les élèves vont apprendre à créer, à écouter, à développer l'attention, la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Le devis pour ce projet s'élève à 4 730 € soit 28 € par élève. La coopérative scolaire prendra en charge une grande partie du financement. Les subventions des associations de parents et les bénéfices de la vente du CD permettront de compléter le financement.
- Projet « Spectacles vivants » : toujours dans le cadre des nouveaux programmes, l'équipe pédagogique a fait le choix d'offrir aux élèves des temps de spectacles dans de vraies salles : le 14 décembre, toute l'école ira voir un spectacle musical « Le bruit de vent » au centre culturel de Mions. Madame GUICHARD annonce que ce spectacle sera offert à toutes les écoles maternelles de la ville. Puis, en mars et avril, chaque classe se déplacera au Patadôme Théâtre à Irigny pour assister à des spectacles différents adaptés à l'âge des enfants. Le financement de ces sorties sera assuré

par : la coopérative scolaire, les subventions municipales « sorties scolaires » et une participation des parents.

- Projet « piscine » : tous les élèves de GS iront à la piscine le jeudi (le matin pour la classe de Madame GIRARD et l'après-midi pour les classes de Mesdames GUILLEMAUD et NUNINGER) sur le troisième trimestre. Des réunions avec les parents concernés auront lieu, nous aurons besoin de parents bénévoles agréés pour que l'activité puisse avoir lieu.
- Visites à la médiathèque : chaque classe sera accueillie au cours de l'année par le personnel de la médiathèque qui prépare une animation pour découvrir les lieux. La classe de Madame GRILLET-AUBERT devrait participer à un projet autour de Lucie ALBON, illustratrice.

Remarque : il n'y a aura pas d'autres sorties « de fin d'année ».

## **V – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES**

En référence à la circulaire n° 2013-017 du 06-02-2013, l'équipe a mis en place des activités pédagogiques complémentaires qui répondent à des constats et à des besoins des élèves. Les enseignantes prennent deux fois par semaine des petits groupes de 3 à 4 enfants pour travailler dans différents domaines : aider les élèves en difficulté dans les apprentissages, apprendre à devenir autonome, à se concentrer et à s'organiser dans son travail. Sur ce début d'année, seuls les **GS** sont pris en charge, le dispositif concerne **11 élèves**. Le suivi des besoins et la mise en place de nouveaux groupes se feront à chaque trimestre.

## **VI – BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE**

Le bilan de la coopérative scolaire 2014/2015 est présenté par Mme DUVILLARD, mandataire :

Le compte « coopérative » OCCE de l'école est alimenté par les subventions municipales, la participation volontaire des parents, les dons des associations de parents d'élèves (APNE, FCPE), la vente des photos de classe.

Cet argent est utilisé pour payer les assurances et les cotisations OCCE, réduire la participation financière des parents aux différentes activités éducatives (spectacles, sorties), acheter du matériel pédagogique, financer les temps festifs de l'année (anniversaires, Noël...), financer les projets annuels.

Le détail des comptes de la coopérative est consultable par les membres du conseil d'école sur simple demande.

Pour l'année 2015/2016, un choix budgétaire a été fait : financer un projet « musique » ambitieux et de qualité. Les dépenses dans les autres domaines seront réduites.

## **VII – SECURITE**

La commune de Mions a rédigé un « Plan communal de Sauvegarde » ; ce document a été présenté aux directeurs des écoles de Mions le 5 octobre 2015. Il va aider à la rédaction des PPMS et prévoit un cadre opérationnel, les rôles et missions de chacun en cas de mise en place d'une cellule de crise.

Le PPMS va être mis à jour et transmis en mairie avant la fin du mois.

Ouverture des portes de l'école : Faut-il laisser 3 portes d'entrée dans l'école ? Madame GUICHARD a souhaité que cette question soit soulevée en conseil d'école.

Plusieurs propositions sont faites. Celle qui est retenue est la suivante : ne laisser que **2** portes ouvertes au moment des entrées et sorties sur temps scolaire, une de chaque côté du bâtiment. Le passage par la porte face à la classe de Madame DUVILLARD sera condamné. Une information à destination des parents aura lieu par le biais des cahiers de liaison et un affichage se mettra en place dans l'école. Pour éviter les courants d'air froid, il est proposé que la porte du côté des petits ne soit plus maintenue ouverte avec une

cale mais ouverte par la serrure. Ceci implique qu'elle soit refermée à clé à chaque fin d'accueil et de sortie, une organisation interne sera prévue pour déterminer qui se chargera de ces ouvertures/fermetures.

Il sera rappelé aux ATSEM de fermer la porte d'entrée réservée à la garderie à 8h20 au moment où les enfants sont accompagnés dans leur classe.

## **VIII – TRAVAUX ET ACHATS**

Durant l'été, 3 classes ont été repeintes. Ces travaux de rénovation des peintures se sont poursuivis pendant les vacances de la Toussaint avec la réfection d'une salle de couchettes et des toilettes.

Suite aux inondations répétées dans la salle de couchettes, un nettoyage des canalisations des eaux usées a eu lieu en octobre.

A la rentrée, 19 chaises ont été apportées de l'école Pasteur pour remplacer des chaises cassées et dangereuses dans une classe de GS. Ce nombre est insuffisant, il y a encore des chaises cassées. Madame GUICHARD propose de voir avec le service scolaire pour voir les chaises qui seraient encore disponibles de l'ancienne école Pasteur. Il peut être également possible de passer une commande de chaises pour compléter l'équipement de la classe de Madame GUILLEMAUD.

Chaque direction d'école a été dotée d'un téléphone portable.

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

Parvis de l'école : les parents constatent qu'il est régulièrement souillé par des déjections canines et que des véhicules y circulent (locataires au-dessus de l'école et taxis qui transportent les élèves de la CLIS) aux heures d'entrée et de sortie. Madame GUICHARD rappelle l'interdiction de circuler sur le parvis. La directrice va prendre contact avec l'école élémentaire et l'enseignante de CLIS pour faire un rappel aux chauffeurs de taxi.

La récréation dans la cour du haut est régulièrement interrompue avant l'heure par l'arrivée du camion de livraison de la cantine. Les horaires de récréation ont déjà été décalés l'an passé pour cette même raison. Madame GUICHARD invite la directrice à se rapprocher du responsable de la restauration scolaire pour régler ce problème.

Propreté des toilettes : les parents soulèvent le problème des toilettes qui ne sont pas toujours propres le matin. Les agents terminent à 16h et les enfants du périscolaire sont présents dans l'école jusqu'à 18h. En début d'année, les toilettes étaient nettoyées sur le temps scolaire par des agents polyvalents. Une nouvelle organisation est en route depuis plusieurs semaines, les ATSEM nettoient les toilettes le matin avant l'arrivée des enfants, ce qui a contribué à améliorer l'hygiène.

Informations de l'association APNE : la kermesse aura lieu le 17 juin. Des actions vont avoir lieu dans le courant de l'année (vente de fromage, participation au marché de Noël, vente de mugs) ; l'argent récolté permettra d'aider les écoles à financer une partie des projets.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire

La présidente

V. GRILLET-AUBERT

N. NUNINGER

